

Délibération : N°2022-02-17 : 01

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 17 février 2022, sous la présidence de Monsieur Vasile HULEA, a procédé à l'élection des membres extérieurs désignées à titre personnel au titre du 2° de l'article 719-3 du code de l'Education :

Détail des votes :

Membres en exercice : 21

Membres présents ou représentés : 21

Christine CONOCAR		Véronique FLACHAIRE		Roland DAVITIAN			Cyril DOUSSON			Gabin VIC	
	1 ^{er} tour		1 ^{er} tour		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour		1 ^{er} tour
CONOCAR	17	FLACHAIRE	16	BARIAU	0	0	BARIAU	0	0	BARIAU	1
FLACHAIRE	0	BLANC	5	BONNAFOUS	7	7	BONNAFOUS	8	8	BONNAFOUS	6
BLANC	3			DAVITIAN	6	12	DOUSSON	8	12	ORMANCEY	2
NUL	1			DOUSSON	4	2	ORMANCEY	0	0	TOMA	1
				ORMANCEY	0	0	TOMA	0	0	VIC	11
				TOMA	0	0	VIC	5	1		
				VIC	4	0					

Liste des personnalités extérieures désignées à titre personnel :

Prénom	NOM
Gabin	VIC
Cyril	DOUSSON
Roland	DAVITIAN
Véronique	FLACHAIRE
Christine	CONOCAR

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 17 février 2022

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Vasile HULEA

